TIZI-OUZOU

Les auto-écoles ferment la direction des transports

Décriés et cloués au pilori par les autorités, notamment au niveau national, qui les accusent de tous les maux, les gérants d'auto-écoles de la wilaya de Tizi-Ouzou dont les revendications maintes fois formulées par leur association demeurent sans suite réagissent en fermant la direction des transports et en bloquant toutes les ruelles aux alentours de l'ex-BNA et ex-annexe de la daïra, juste en face du monument de chouhada du centre-ville.

La porte de la direction est cadenassée dès la première heure de la journée, personne, excepté les employées de sexe féminin, n'a pu pénétrer dans l'édifice et un important rassemblement des exploitants d'auto-écoles. Ils sont plus de 260 au niveau de la wilaya, avec leurs véhicules garés en face du nouveau siège de la direction des transports et aux alentours, occupant la chaussée, en long et en large, durant la journée du mardi 26, ce qui a intrigué les résidents et passants.

Leur mouvement intervient au terme d'une longue et patiente attente ; il consiste, selon le président de l'association, à protester contre l'absence totale des circuits d'examen particulièrement au niveau du chef-lieu de wilaya.

Les 21 existant au niveau de la wilaya n'ont de circuit que le nom, ils ne sont pas adéquats, selon M. Rabehi, porte-parole des protestataires.

Le mécontentement vise aussi le manque d'examinateurs au niveau de la wilaya où l'on ne compte qu'un seul pour 28 auto-écoles au lieu de 1 pour 12 au niveau des autres régions du pays. Ceci engendre un manque à gagner pour les gérants et une très longue attente pour les candidats au permis de conduire, précise le même responsable.

La troisième revendication a trait au refus qu'oppose l'administration aux demandes d'extension de l'établissement auto-école, refus, autrement dit, des 2e et 3e quotas de véhicules, et, enfin, la goutte qui a fait déborder le vase concerne l'agrément attribué «illégalement» en août 2008 à «un certain Haddad» dont la demande a été pourtant rejetée en juin 2008 par la commission, indique le responsable de l'association.

En effet, la réglementation exige, ajoute notre interlocuteur, 2 ans d'expérience et 6 000 habitants par auto-école pour ouvrir droit à un agrément mais il y en a pour qui la réglementation ne compte pas. Ce privilégié qui a obtenu, en août 2008, l'agrément en dépit des règles en vigueur vient de se manifester sur le terrain, observent avec indignation plusieurs gérants présents à l'entretien.

Outre la violation de la réglementation en vigueur, ce nouveau venu n'est pas de la profession, c'est un intrus et une menace pour la corporation dans la mesure où il peut s'octroyer tous les droits : mettre une vingtaine ou plus de véhicules sur le marché, se faire délivrer autant de permis qu'il voudra dans les délais de son choix alors qu'on nous freine quand on sollicite l'extension de nos capacités de formation et on nous impose un délai exorbitant de 45 jours entre deux examens, soulignent les mêmes gérants qui proposent de ramener ledit délai à 15 jours pour désengorger les écoles qui croulent sous les dossiers de candidats au permis de conduire.

La violation de la réglementation est plus insupportable lorsqu'on sait que de nombreuses demandes d'agrément sont carrément gelées depuis longtemps, ajoutent les mêmes sources qui déplorent, par ailleurs, le manque, voire l'absence de signalisation horizontale et verticale sur les routes.

Réfutant toutes les accusations dont on ne cesse de les accabler, ils mettent le doigt sur les passe-droits, les défauts qui relèvent de la responsabilité des pouvoirs publics exigeant de leur côté un minimum de conditions leur permettant d'accomplir leur mission dans de meilleures conditions.

Ils se déclarent déterminés à poursuivre leur grève et à adopter d'autres formes d'action qu'exigera la situation en cas de mutisme de la direction des transports.

La fermeture de celle-ci et surtout l'absence sur les lieux de son responsable ne nous ont pas permis de donner sa version.

B. T.

15es JOURNÉES MÉDICOCHIRURGICALES DANS LA VILLE DES GENÊTS

Des actions périodiques pointues

Poursuivant ses efforts de redressement et de mise à niveau du CHU sur tous les plans, organisation, infrastructures et équipement, la direction de l'établissement met aussi un accent particulier sur la formation continue du corps médical en organisant des journées médico-chirurgicales spécialisées ainsi que des actions périodiques pointues.

Des journées qui font appel à l'intervention d'éminents spécialistes algériens, y compris ceux exerçant hors du territoire national, et à des étrangers, des Français, des Canadiens, des arabo-américains pour des séjours de courte durée afin d'assister les médecins de l'établissement dans des opérations hautement spécialisées ou les initier aux nouvelles techniques chirurgicales.

Les greffes rénales et de la cornée, notamment, se multiplient ces deux dernières années, la chirurgie cardiaque, celle du cancer du sein, de l'utérus et de la vessie, la chirurgie nasale et d'autres spécialités font en même temps des progrès appréciables au niveau du CHU de Tizi-Ouzou qui, ce faisant, se taille une bonne place parmi les meilleurs grands hôpitaux du pays.

Les 15es journées médico-chirurgicales ouvertes mardi 26 mai pour deux jours, à l'auditorium de l'hôpital Nedir-Mohamed, se situent dans le même cadre. Elles ont fait appel à d'éminents spécialistes des CHU d'Alger, Annaba, Sidi-Bel-Abbès, Blida, Constantine, Oran, Tizi-Ouzou et Tlemcen, entre autres, regroupant de très nombreux médecins et paramédicaux autour de 5 ateliers ou tables rondes portant sur les luxations congénitales, le cancer du sein, les cancers de la vessie, la chirurgie nasale endoscopique et, enfin, les communications libres. Chaque atelier ou table ronde comporte un programme de plusieurs communications des praticiens les plus en vue dans la spécialité et des débats de clôture. Une somme monumentale d'informations, de techniques et de savoir-faire se transmet et s'échange à l'occasion de ces deux journées de travail intense organisées au profit de la médecine et des malades.

B. T.

BLIDA

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol des Renault 4

La brigade mobile de la police judiciaire de Oued-El-Alleug dans la wilaya de Blida vient de démanteler un réseau spécialisé dans le vol de véhicules de marque Renault 4.

L'affaire a été déclenchée après qu'un citoyen, habitant dans la localité de BenKhelil, a porté plainte au niveau de la sûreté urbaine de cette localité pour le vol, dans la nuit des 19 au 20 mai derniers, de sa Renault 4. Mais par pur hasard, la victime aperçoit, le lendemain, la coque de sa voiture à bord d'une 404 bâchée. Il alerte la police. Une poursuite est vite déclenchée et le chauffeur est arrêté avec son passager qui s'avèrera être l'acheteur de la coque en question. Interrogé, ce dernier avouera qu'il l'avait acquise contre 38 000 DA chez un certain G. A., 35 ans, demeurant à Oued El-Alleug. Les recherches se solderont par l'arrestation de celui-ci, lequel à son tour dénoncera un certain C. F., 23 ans, et K. H., 22 ans. Les deux mis en cause habitent à Koléa et seraient, selon l'enquête, des spécialistes dans le vol des R4 qu'ils vendent au prix de 45 000 DA l'unité à G. A. Ce dernier se charge de leur désossement. Ainsi, la police a pu récupérer trois coques de R4 et trois châssis, moteurs, portes et capots. Les présumés trafiquants ont été présentés, lundi dernier, devant le juge d'instruction près le tribunal d'El-Affroun qui a placés G. A., C. F. et K. H. sous mandat de dépôt alors que l'acheteur de la coque et le chauffeur de la 404 bâchée seront cités directement à l'audience.

M. B.

EL-TARF

L'inspection vétérinaire tire la sonnette d'alarme

C'est un véritable pavé dans la mare que vient de jeter l'inspecteur vétérinaire de wilaya lors de la réunion du conseil de l'exécutif, lundi dernier. En effet, selon le rapport présenté par l'inspecteur vétérinaire de wilaya, «les 14 tueries dédiées à l'abattage de bêtes, éparpillées à travers 14 communes sur les 24 que compte la wilaya, ne disposent pas des commodités et des normes requises, mettant, ainsi, la vie des consommateurs en danger», a-t-il affirmé. «Ces 14 tueries sont dépourvues d'eau de qualité, de chambres froides et ne sont pas aménagées pour une telle activité», a-t-il indiqué. Cependant, un seul abattoir, sis à Dréan et appartenant à un privé, jouit de l'ensemble des commodités et conditions nécessaires. Interrogés à ce sujet par le wali, les maires ont unanimement adopté un profil bas. C'était le silence radio. Ainsi, face à cet état de fait déplorable et potentiellement dommageable pour la santé des citoyens, le premier responsable de la wilaya a donné à l'ensemble des maires un ultimatum de 15 jours pour se conformer à la loi et à l'ensemble des normes imposées par les secteurs de l'agriculture et de la santé. Dans le même sillage, les chefs de daïra et les maires sont tenus d'équiper ces structures en matériel et de modifier les clauses des cahiers des charges pour une mise à niveau de l'ensemble des tueries. Enfin, le directeur de l'agriculture dans son intervention dira que «nos multiples démarches, auprès des P/APC pour les aider et les assister afin de construire des abattoirs et des tueries selon les normes sont restées lettre morte».

Daoud Allam

Sit-in de 30 familles de la ferme Oued Salah devant la daïra

Les 30 familles de la ferme agricole Oued Salah de la localité de Daghoussa dans la commune de Besbes ont organisé, mardi dernier, un sit-in devant le siège de la daïra, en signe de protestation contre ce qu'ils estiment, «l'inertie des autorités locales et leur indifférence face à leurs doléances ayant trait à l'absence de l'électricité et de l'eau potable, et le fait de ne pas bénéficier de logements sociaux et de l'ouverture d'une piste», dans une correspondance adressée aux autorités locales et dont nous détenons une copie. Cependant, et selon le chef de daïra, «l'Etat dispose de l'argent nécessaire pour satisfaire les doléances formulées. Malheureusement, c'est le statut juridique du terrain sur lequel sont érigées les habitations qui pose problème. Il s'agit d'un terrain appartenant au holding agriculture et la solution idoine réside dans son transfert aux Domaines pour initier par la suite les opérations de développement nécessaires», a-t-il affirmé.

D. A.